

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2018**

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 27  
Pouvoirs : 8  
Votants : 34

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 11/12/2018

Le 17 décembre 2018, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Gaëlle LICHTLE, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Nathalie BARDE (Pouvoir Jacky DUTRUC), Pascal CUNY (Pouvoir Marial THEVENET), Dominique DESFORGES (Pouvoir Hubert BONNET), Béatrice GUERIN (Pouvoir Gaëlle LICHTLE), Bruno HENRY (Pouvoir Isabelle ACHARD), Vincent LAUTIER (Pouvoir Bernard GRISON), Raymond MOUSSY, Chantal NOEL (Pouvoir Yves DUMOULIN), Claude TRASSARD (Pouvoir Marc PECHOUX), Dominique VIAL.

Assistaient : Pierre LUCIDOR (Toussieux), Monique RONGEON (Ars sur Formans), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Hubert BONNET

**OBJET : FINANCES – Avance sur subventions accordées en 2019 aux associations**

Il est fait part au conseil des demandes d'avances sur les subventions annuelles de fonctionnement suivantes :

Noms associations	Conventions	Modalités calcul avance	Montant avance pour 2019	Imputations comptables
<b>Culture</b>				
Harmonie de Trévoux Ecole de musique	Convention pluriannuelle d'objectifs 2016-2020 signée le 13/12/2016	40% du montant de la subvention de l'année précédente avant le 31 mars de l'année	24 800€ (soit 40% de 62 000€ de 2018)	65748-3111
Les Passeurs - Cinéma	Convention pluriannuelle d'objectifs 2016-2020 signée le 20/05/2017	40% du montant de la subvention de l'année précédente avant le 31 mars de l'année	8 800€ (40% de 22 000€ de 2018)	65748-301
<b>Action sociale</b>				
Val Horizon – structures petite enfance et RAM	Convention de partenariat 2016-2020 signée le 08/04/2016	40% du montant de la subvention de l'année précédente avant le 15 février de l'année	195 376€ (40% de 488 440€ de 2018)	65748-multi
Espace Talançonnais – espaces petite enfance et RAM	Convention de partenariat 2016-2020 signée le 08/04/2016	40% du montant de la subvention de l'année précédente avant le 15 février de l'année	65 600€ (40% de 164 000€ de 2017)	65748-6414

<b>Economie</b>				
<b>Val de Saône Dombes Initiative (VSDI)</b>	Convention de partenariat signée le 28/05/2018	50% de la subvention de l'année précédente	<b>15 288€</b> (soit 50% de 30 576€ de 2018)	65748-9000
<b>Tourisme</b>				
<b>Office du tourisme « Ars-Trévoux Tourisme »</b>	Convention de partenariat signée le 08/02/2018	50% du montant versé l'année précédente	<b>87 500€</b> (soit 50% de 175 000 de 2018)	65748-9501
			<b>397 364€</b>	

L'attribution de ces avances se fait au regard du budget prévisionnel de l'année et des résultats de l'année antérieure que l'association présente à l'appui de sa demande de subvention, elles ne préjugent donc pas des montants des attributions pour 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité, M. Michel RAYMOND ne participe pas au vote pour l'association Val Horizon :

- ✓ **D'APPROUVER** le versement des avances de subvention pour l'année 2019 tel que présenté ci-dessus aux associations suivantes :

Harmonie de Trévoux Ecole de musique :	24 800 €
Les Passeurs – Cinéma :	8 800 €
Val Horizon – structures petite enfance et RAM :	195 376 €
Espace Talançonnais – espaces petite enfance et RAM :	65 600 €
Val de Saône Dombes Initiative (VSDI) :	15 288 €
Office du tourisme « Ars-Trévoux Tourisme » :	87 500 €

- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants seront prévus au budget primitif principal 2019.

A Trévoux, le 17 décembre 2018

20 DEC. 2018

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20181217-2018C129-FI  
Affichage le :

20 DEC. 2018

Le Président,  
Bernard GRISON

